

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB106 Histoire de l'art 1			
Code	ARPB1B06P106	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Benoît DEVUYST (benoit.devuyst@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à sensibiliser les étudiant(e)s à la culture artistique en général, et à l'art contemporain en particulier. L'objectif est qu'ils/elles prennent conscience de ce qu'est l'Art, de ce qu'il représente, et de ce qu'il apporte.

La matière alterne contenu ex-cathedra et visites d'expositions et de lieux d'expression artistique. La production artistique belge est mise à l'honneur autant que possible.

Le cours traite aussi des rapports entre l'art et la communication (publicitaire).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**
 - Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit
 - 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
 - Sous Compétence 1.2 S'intégrer à l'environnement économique et technique de son futur métier
 - 1.2.4 Développer et actualiser des savoirs, savoir-faire, savoir-être par la participation aux concours, expositions, formation continue
- Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**
 - Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques
 - 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
 - 2.1.2 Avoir un regard critique sur les rapports entre l'art et la société dans leur contexte historique, social, culturel et intellectuel
 - 2.1.3 Privilégier l'impact d'une image par une recherche et une expérimentation graphique personnelle
 - 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique
 - Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"
 - 2.2.1 Analyser les tendances et en retirer les différents éléments sémiologiques, sociologiques et psychologiques
 - 2.2.3 Mobiliser tout type de techniques et d'expression à l'usage professionnel

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette Unité d'Enseignement, l'étudiant(e) doit :

- avoir acquis une culture générale orientée vers les arts
- être capable de distinguer les grands courants artistiques (modernes et contemporains)
- avoir développé son sens esthétique et sa curiosité
- avoir mieux compris la démarche des artistes

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB1B06P106· PB106 Histoire de l'art 1

48h / 4 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Histoire de l'art 1

48 h

Contenu

- C'est quoi l'Art ?
- La publicité c'est de l'art ?
- La publicité, tout un art (histoire de la publicité)

- Le photoreportage (les précurseurs, les légendes, les héritiers)

- Made in Belgium :
Wim Delvoye
Jan Fabre
Francis Alÿs
Evelyne Axell
Luc Tuymans
...

Démarches d'apprentissage

Lors des visites d'expos, les étudiant(e)s sont amenés à développer leur sens critique et à effectuer des "devoirs" à déposer sur ConnectED ou à présenter en groupe au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Interrogation après 6 séances de cours.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Syllabus, plateforme ConnectED, vidéos.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Interrogation + devoirs + examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20				
Période d'évaluation	Exe	80			Exe	80

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant(e) n'obtient pas 10/20 et doit repasser au Q3, il ne remet en jeu que la cote de l'évaluation finale. La cote de la production journalière reste acquise.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).